

Scandale abattoir de Limoges :

La Fondation 30 Millions d'Amis soutient un décret interdisant l'abattage des vaches gestantes

A la suite de la vidéo dénonçant l'abattage de vaches gestantes, la Fondation 30 Millions d'Amis, reconnue d'utilité publique, soutient l'initiative de 10 universitaires – spécialistes du droit animalier – qui proposent un décret visant à interdire cette pratique.

Après le scandale sur la terrible pratique de l'abattage des vaches gestantes et l'agonie de leurs fœtus asphyxiés au sein de l'abattoir de Limoges, 10 universitaires – spécialistes du droit animalier – interpellent le gouvernement.

Convaincus que la réponse européenne sera longue à obtenir alors que cette pratique doit être interdite au plus vite, les auteurs demandent l'adoption d'un décret, qu'ils ont rédigé, visant à interdire l'abattage de femelles gestantes à partir du dernier tiers du développement normal du fœtus. Cette interdiction s'inscrirait dans les objectifs européens de protection du bien-être animal rappelés à l'article 13 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

Une démarche pleinement soutenue par la Fondation 30 Millions d'Amis, partenaire du premier diplôme universitaire en droit animalier à l'Université de Limoges et à l'initiative du Manifeste cosigné par 24 intellectuels pour un changement du statut juridique de l'animal, qui a permis en 2015 que les animaux soient enfin reconnus comme des êtres « vivants et sensibles » dans le Code civil.

Document joint : [texte intégral du décret](#) porté par les universitaires, spécialistes du droit animalier.

Contact Presse :

Fondation 30 Millions d'Amis : Christel Petit - 06 14 43 11 72 – christel.petit@allegria.fr

(Agence Priscille Lacoste Communication)

Université de Limoges : Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, Maître de conférences à l'Université de Limoges

- 06 29 71 16 33 - LucilleSowinski@gmail.com

A propos de : La Fondation 30 Millions d'Amis – reconnue d'utilité publique – se bat depuis plus de 30 ans pour faire progresser le droit des animaux et œuvre sur tous les fronts, en France et à l'étranger, pour les défendre et les protéger.